# Le nommage des documents numériques



Comment bien nommer ses fichiers ?  Archives departementales						
Elément	Règle	A éviter	Exemple			
Sujet Type de document	Obligatoire  ✓ Il s'agit du sujet principal traité dans le document.  ✓ Utiliser des noms communs, en lettres minuscules (ou 1ère lettre en majuscule) non accentuées.  ✓ Possibilité d'utiliser des abréviations compréhensibles de tous  Facultatif  ✓ Qualifie la nature du document.  ✓ Utilisation préconisée d'abréviations définies dans un document récapitulatif accessible à tous les agents.	<ul> <li>✓ Verbe, adverbe, adjectif et mots vides (articles, mots de liaisons, pronoms, etc).</li> <li>✓ Dénominations vagues : « divers », « autres », « à classer ».</li> <li>✓ Informations redondantes : si fichier .xls ou .ods, inutile de répéter « tableau » dans le nommage</li> </ul>	Formation Projet  CR (compte rendu)  OJ (ordre du jour)			
Date	Obligatoire  ✓ Date du document, de l'événement. Format à l'américaine : AAAAMMJJ (permet le classement chronologique des documents)  ✓ Pour nommer une période, utiliser l'underscore (_).		20100723 (23 juillet 2010) 201007 (juillet 2010) 2010 201003_05 (mar-mai 2010)			
Version du document	Obligatoire  ✓ Distingue les différentes versions d'un document.  ✓ v suivi de deux chiffres ; ou version finale (VF), version validée (VV) ou version définitive (VD)		_v01 _v12 _VV, _VD ou _VF			
Type de séparateur/ Règle d'écriture	Obligatoire  ✓ Utiliser l'underscore «_» (touche 8 du clavier) pour séparer les éléments  ✓ Toute abréviation sera en lettres majuscules.  ✓ Nom du fichier limité à 30 caractères maxi	<ul> <li>✓ L'espace, car d'un ordinateur à l'autre, l'espace peut devenir « % ».</li> <li>✓ Les accents et les caractères spéciaux non reconnus par tous les systèmes, nuisent à l'interopérabilité des fichiers</li> <li>✓ Les abréviations « obscures », le jargon professionnel</li> </ul>	rapport_stage synthese_projet			

### Comment établir les règles de nommage?

- Déterminer à quelle échelle vont s'appliquer les règles de nommage (service, direction, structure).
- Créer un groupe de travail recevant l'appui de la hiérarchie et réunissant l'archiviste, le responsable de service, de direction ou de la structure, les personnes représentatives de chaque activité (service, direction, structure).
- Rédiger un document récapitulant les règles élaborées par le groupe de travail et une liste des abréviations utilisées dans le nommage.
- Prévoir une veille et une mise à jour régulière.
- Il existe des logiciels (libres et gratuits) permettant de renommer les documents par lot



<u>A noter</u>: idéalement, cette réflexion est à mener dans le cadre d'un projet plus global de gestion de la production documentaire de la structure (élaboration d'un plan de classement numérique, préparation de l'archivage numérique, projet de numérisation ou de dématérialisation, projet de GED, mise en œuvre du RGPD ...)

#### Comment appliquer ces règles?

- Privilégier des noms courts et compréhensibles de tous : se référer à la documentation produite par le groupe de travail rassemblant les règles adoptées ainsi que les abréviations autorisées.

Selon le type de classement des documents souhaité, l'ordre des différents éléments du nom varie :

Classement thématique souhaité							
Par sujet	sujet_type_date_version.extension	Reunion_CR_20100114_V01.doc					
Par type de document	type_sujet_date_version.extension	CR_reunion_20100114_V01.doc					
Classement chronologique souhaité							
Par sujet	date_sujet_type_version.extension	20100114_reunion_CR_V0.1.doc					
Par type de document	date_type_sujet_version.extension	20100114_CR_reunion_V0.1.doc					

## Exemple de types de documents abrégés

(exemple de la DDT de la Drôme)

#### TYPES DE DOCUMENT

Α	Acte d'Engagement	AE	F	Facture	FAC
	Annexe	ANNX		Fax / Télécopie	FAX
	Appel à Projet	APRJ		Formulaire	FORM
	Arrêté	ARR		Formation	FOR
	Atles	ATL		Frais de déplacement	FD
	Attestation	ATT			
	Audit	AUD	G	Guide	GUID
	Avant-Projet	AVP			
	Avenant	AVEN	- 1	Indicateurs	INDIC
	Avis	AE		Insertion presse	PRES
B	Blan	BIL		alser son presse	11420
-	Bon de Commande	BC			LOI
	Bordereau d'Envoi	BE	L	Loi	LET
	Dorbereau d Divoi	oc.		Lettre	CET
C	Cahier des Charges CC	CC			
-	CCAP (Cahier des Clauses	-	M	Mémoire	MEM
	Administratives Particulières)	CCAP		Note	NOT
	CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières)	CCTP		Notification	NOTE
	CCP (Cahier des Clauses	CCP	0	Ordre du jour	OJ
	Particulières)	CCP	_	Ordre de mission	OM
	Carte	CART		Ordre de service	OS
	Certificat d'Urbanisme	CU			
	Charte	CHAR	Р	Permis de construire	PC
	Circulaire	CIR		Porter à connaissance	PAC
	Compte-Rendu	CR		Procès verbal	PV
	Convention	COM		Programme	PROG
	Convocation	CMVC		Projet	PROJ
	Courriel	MEL		Proposition	PROP
	Courrier	C			
D	Birthia	peou	Q	Questionnaire	QUES
U	Décision	DECR			
	Décret	DP	R	Rapport	RAP
	Demande de pièces Devis	DEVI	-	Règlement	REGL
	Diaporama	DIAP		Relevé de décisions	RDEC
	Dossier de Consultation des	Davi		Neieve de décisions	RUEC
	Entreprises	DCE	S	Schéma	SCH
	Dossier Technique	DT	3		STAT
				Statistiques	
F		50		Situation comptable/budget	BUDG
_	Engagement comptable	EC		Sulvi	SUIV
	Enquête	ENQ			
	Entretien Professionnel	EP	т	Tableau/grille	TAB
	Etude	ETU			

<u>Pour tout renseignement :</u> archives@hauteloire.fr marie.hilaire@hauteloire.fr 04.71.07.41.67

